



Projet pédagogique

ACM de CASTAGNIERS

Vacances scolaires

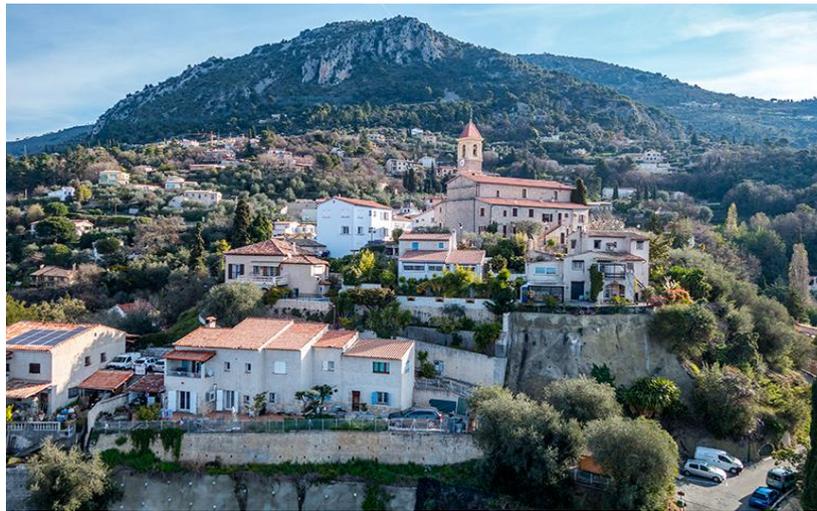
2020/2021

SOMMAIRE

- I. Contexte
 - **Situation géographique**
 - **Organisateurs**
- II. De l'éducatif au pédagogique
 - **Le projet éducatif**
 - **Le projet pédagogique**
- III. Fonctionnement
 - **Accueil extrascolaire**
 - **La sécurité**
 - **L'alimentation**
 - **Les transports**
- IV. Actions mises en place
 - **Séjours / mini séjours**
 - **Activités sportives**
 - **Nature des activités**
- V. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou en situation de handicap
 - **Les besoins particuliers (PAI, traitements médicaux...)**
 - **Organisation de la prise en charge médicale**
 - **Accueil des enfants en situation de handicap**
- VI. La parentalité
- VII. Les modalités d'évaluation
- VIII. Conclusion

I. CONTEXTE

Situation géographique



Petit village de l'arrière-pays niçois, ancien quartier d'Aspremont, Castagniers est depuis 1874 devenu une commune, comprenant 1478 habitants.

Le village de Castagniers compte deux écoles : L'école des Moulins (15 route de Castagniers) & l'école du Village (52 chemin du Carretier).

Organisateurs

Le SIVOM Val de Banquière

Anciennement mairie, elle a transféré ses compétences de gestion au service enfance jeunesse du SIVoM Val de Banquière (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples).

Le SIVOM a été créé en 1994 suite au débordement du torrent de la Banquière et aux différentes problématiques environnementales. Il regroupe 12 communes :

- 1994 → Duranus, Falicon, Levens, Saint-André de la Roche, Tourrette-Levens
- 2000 → Aspremont, Castagniers, Colomars
- 2001 → La Roquette-sur-Var, Saint-Blaise, Saint-Martin du Var
- 2005 → La Trinité

L'objectif du SIVoM est d'assurer des services accessibles à tous et de répondre aux besoins de la population.

- Le service Enfance Jeunesse

Depuis sa création, le Pôle Animation du Territoire, et plus particulièrement le Service Enfance – Jeunesse, a élargi son offre de séjours, d'accueils de loisirs, de temps périscolaire et propose régulièrement des actions ponctuelles.

L'objectif de ce pôle est de proposer, aux familles et à leurs enfants, des activités éducatives favorisant l'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité ainsi que la responsabilisation et l'éveil à la citoyenneté.

Le développement des offres du SIVOM est possible grâce aux différents partenariats mis en place.

Le Pôle Animation du Territoire assure la gestion et l'animation des activités proposées : loisirs, séjours, sports, formation pour les animateurs...

L'intercommunalité et les subventions ont permis au SIVoM de développer les infrastructures de plusieurs communes afin de fournir des équipements adaptés à l'accueil du public.

II. DE L'EDUCATIF AU PEDAGOGIQUE

Le projet éducatif

Le projet éducatif est élaboré par le SIVoM Val de Banquière, en partenariat avec la commune.

- Finalité et objectifs fondamentaux
 - ◇ Contribuer à l'épanouissement de tous en permettant à chacun l'accès à des activités et des actions diversifiées tout en défendant les principes de laïcité pour le « Vivre Ensemble » :
 - Education à la citoyenneté, à la santé et à la sécurité
 - Développer et maintenir l'autonomie & devenir acteur de sa vie
 - Favoriser le développement des liens sociaux et lutter contre les discriminations

Le projet pédagogique

Le Projet Pédagogique découle du Projet Educatif. Il est élaboré par les directeurs des structures. Compte tenu de la diversité des activités potentielles, il est apparu nécessaire de les regrouper par axes forts. Ainsi, les quatre axes rassemblant les thèmes précédents ont été définis et répartis en objectifs pédagogiques :

- ◇ Développer la citoyenneté
- ◇ Développer l'autonomie
- ◇ Développer la socialisation
- ◇ Développer la créativité

Ce dernier est le document sur lequel il faut s'appuyer. Il est l'outil nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Pourquoi ?	Comment ?	Par quoi ?	Spécifiquement	Actions mises en place
Favoriser le développement des liens sociaux, et lutter contre les exclusions et les discriminations	En développant le respect des règles du groupe	Par la création des règles de vie	En échangeant et votant les règles	Création des règles de vie avec les enfants en début de centre
			En responsabilisant l'enfant sur des tâches	Responsabiliser l'enfant sur le matériel utilisé, la vie quotidienne...
		Par le développement des règles dans les activités	En faisant modifier les règles	
			En faisant arbitrer les enfants	
			En construisant les règles avec les enfants	Construction de différentes règles lors d'activité sportive ou collective par exemple
			En prévoyant des règles évolutives	
		En favorisant la communication	Par de la communication non verbale	En proposant des activités d'expression corporelle et artistique
En développant la solidarité	Par le développement de la coopération	En favorisant les créations collectives plutôt qu'individuelles	En mettant en place des activités à but commun (sportives, collectives, manuelles...)	

			En développant des objectifs communs en proposant des jeux de coopération	La traverse Défis bob		
			En promouvant l'esprit d'équipe			
		Par la favorisation du partage	En favorisant le partage des savoirs et du matériel			
		Par le développement de l'entraide	En créant des liens intergénérationnels	Les élémentaires aident les maternelles		
			En aidant celui en difficulté			
			En développant l'entraide entre grands et petits	Mélanger grands et petits lors des grands jeux Préparation d'un jeu par les grands pour les petits		
		En développant l'acceptation des différences	Par le handicap	En mettant les enfants en situation d'handicap dans les activités	Jeu collectif le torball Parcours à l'aveugle, attrape-moi si tu peux béret des différences...	
			Par la mixité	En mélangeant filles et garçons	Equipes mixtes lors des activités	
			Par les différentes cultures	En découvrant et partageant de nouvelles cultures	Vacances à thèmes Grands jeux	

Pourquoi ?	Comment ?	Par quoi ?	Spécifiquement	Actions mise en place
Développer et maintenir l'autonomie, devenir et être acteur de sa vie	En permettant à l'enfant d'être libre dans ses choix	En mettant en place le choix des activités	En laissant l'enfant choisir	Une Activité manuelle et Une activité sportive seront proposées
			En proposant à l'enfant de profiter des ateliers permanents	Des ateliers permanents sont mis en place (jeux de société, dessins, lego, livres...)

		En favorisant l'expression individuelle	En donnant son avis	En mettant en place des tours de parole avec les enfants au moment du goûter
	En respectant le rythme de l'enfant	En permettant à l'enfant de gérer sa fatigue	En respectant la courbe de l'enfant	En mettant bien en place des retours aux calmes
	En responsabilisant l'enfant	En permettant à l'enfant d'être responsable	En laissant les enfants gérer leurs affaires	En mettant en place des coins permanents (coin boissons, sacs, affaires...)
			En laissant les enfants se servir seuls à la cantine	En mettant les plats sur les tables, de manière à ce qu'ils se servent seuls.
Développer la créativité	En favorisant la fabulation, l'imaginaire...	Par le biais d'activités collectives et manuelles & par la mise en place de temps libres de différents contextes	Réinventer / détourner des jeux traditionnels Favoriser la récupération et laisser un large choix de matériaux lors des activités manuelles Aménager des espaces éducatifs libres (coin lecture, coin coloriage...), décorer les lieux en fonction du thème choisis Se déguiser, mettre en scène...	

Pourquoi ?	Comment ?	Par quoi ?	Spécifiquement	Actions mise en place
Développer la socialisation	Etre acteur de son centre	Par le biais de responsabilités données aux enfants	Sur le matériel	Lors de la préparation ou le rangement des activités
			Sur les fonctions dans le centre ou les activités	Donner un rôle aux enfants dans les activités et la vie quotidienne
		Dans l'implication dans la vie du centre	Organisation journée libre choix	Préparation d'une "journée organisée par les enfants" (choix activités, sortie, repas...)

Développer leur sens civique	Par le respect de l'autre	Actions pour améliorer a vie de l'autre	Jeu de l'ange gardien, entraide entre grands et petits dans la vie quotidienne et les activités...
		Respecter ses idées	Mise en place de débats, de votes...
		Respecter les différences	Sensibilisation aux différents handicaps Activités sur les stéréotypes...
	Par la sensibilisation des droits et devoirs des enfants	Sur la réglementation	Activités autour du code la route Activités autour des gestes de premiers secours...
	Par le respect de l'environnement	Connaissance de l'environnement urbain	Visite des villages Participation aux différentes actions du village
		Gestes de la vie quotidienne	Sensibilisation au recyclage et au tri des déchets Fabrication de poubelle (jaune, bleu)
Actions éco citoyennes		Jeux sur le tri sélectif Nettoyage de la cour de l'école et des abords du centre	
Faire découvrir la vie démocratique	Eduquer au vote	Création des conditions du vote	Projet littéraire (voter pour le meilleur livre, mise en place d'un isoloir...)
		Faire voter pour ou dans les activités	Laisser le choix aux enfants entre différentes activités...
	Faire des choix	Favoriser le choix dans les activités	Proposition de différentes activités Proposition de différents matériaux...
		Favoriser le compromis	

Favoriser l'esprit de réflexion	Découvrir les institutions	Rencontre avec nos élus	Invitation lors des différentes actions mises en place (gouter, spectacle, ...)	
	Favoriser l'expression individuelle	Donner son avis	Sur les retours d'activités, la vie du centre...	
		Exploiter les différents modes d'expression	Création d'une pièce de théâtre, expression corporelle...	
	Favoriser l'expérimentation	Favoriser les activités scientifiques	Pate a modeler, volcan, fusées	
		Laisser la place aux défis, aux hypothèses, à la recherche...	Chasse aux trésors, énigmes, jeux de pistes...	
	Développer l'échange	Apprendre les règles de la communication de groupe	Mise en place de débats	
		Favoriser les débats et temps d'échange		

III. FONCTIONNEMENT

Accueil extrascolaire

Nom de l'accueil : ALSH CASTAGNIERS

Adresse : 15 Route de Castagniers, 06670 Castagniers

Dates d'ouverture :

- Vacances automne : Lundi 19 octobre 2020 au jeudi 30 octobre 2020
- Vacances d'hiver : Lundi 20 février 2021 au vendredi 8 Mars 2021
- Vacances de printemps : Lundi 24 avril 2021 au vendredi 10 Mai 2021
- Vacances d'été : mardi 6 juillet 2020 au vendredi 13 Aout 2021

Numéro jeunesse et sport : 0060275CL000818-18-T01

Type d'ACM : Accueil de loisirs sans hébergement

Horaires : Accueil du matin 8h-9h / Accueil du soir 16h30-18h

Nombre d'enfants accueillis : 64 enfants maximum

Nombre d'animateurs : 7 animateurs

Journée type :

8h-9h : Accueil des enfants.

Les animateurs mettent en place des activités calmes (lecture, dessins, petits jeux). Le directeur est au portail pour accueillir les enfants et échanger avec les parents.

9h30-11h30 : Début des activités selon la tranche d'âge et le thème des vacances. Sensibilisation ou fil rouge pour le lancement des activités.

Types d'activités : sportives, manuelles, artistiques, culturelles etc.

11h30-13h : Temps libre et repas

13h-14h : Temps calme.

Les enfants sont répartis dans la cour, ou dans une salle, et font des activités calmes comme du dessin, des jeux de société ou lisent des livres.

Les maternelles vont à la sieste. Les animateurs prennent leur pause.

14h-16h : Temps d'activités.

16h-16h30 : Goûter. Les enfants préparent et rangent le goûter.

Le goûter est fourni par le SIVOM.

16h30-18h : Accueil des parents.

Activités : Les activités sont établies par rapport à notre thème, et nos objectifs pédagogiques.

Temps de réunion et préparation : Nous avons des temps de réunion pour échanger sur le thème, mettre en place et finaliser nos objectifs et le projet pédagogique, ainsi que le planning.

Réunions vacances	
DATE	
1ere	18h30-20h00 - Explications déroulement du centre Projet péda, objectifs... - Planning/réflexions déco
2eme	18h30 – 20h – Préparation décoration - Planning - Fiche journée et grands jeux -PAI et PPMS
Préparation personnelle de chacun durant les temps périscolaires :	
<ul style="list-style-type: none"> - Préparation des décorations - Détails des activités - Fiche journée + grands jeux - Liste matériel/Alimentaire - Finir fiches journée - Préparation des décorations 	
Samedi précédent	9H/16h - Préparation du centre, décorations, salle, coins...

Les bilans :

A chaque fin de vacance, nous accomplissons un bilan quantitatif et qualitatif avec les points positifs, points à améliorer et des retours sur les enfants...

La sécurité

Les accueils sont déclarés à la DDCS (Direction départementale de la Cohésion Sociale), où est respectée la réglementation en vigueur.

La réglementation Jeunesse et Sports impose un taux d'encadrement différent selon l'âge des enfants :

- En extrascolaire : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus.
- En périscolaire : 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus.

Pour cela, et pour toutes autres interrogations, nous avons à disposition le livret des instructions et des recommandations départementales des accueils collectifs de mineurs.

Un PPMS est mis en place sur les temps périscolaire & extrascolaire. Tout au long de l'année des mises en situation sont fait pendant les réunions dans le but de former les animateurs à la sécurité. Dans le cadre du plan Vigipirate, toutes les portes doivent être systématiquement fermées.

L'alimentation

- Les repas

Le repas du midi est assuré par le groupe SNRH de restauration collective.

Avant le repas, les enfants se réunissent avec les animateurs, le menu est affiché et annoncé chaque jour auprès des enfants. Un petit groupe d'enfant, aide à mettre la table.

Le repas est un temps convivial où les enfants peuvent discuter et échanger.

Les barquettes de repas sont disposées sur les tables afin que les enfants puissent se servir seuls.

A la fin des repas, les enfants débarrassent leur table, toujours sous la surveillance des animateurs qui les aident en cas de besoin.

- Les goûters

Les parents ont la possibilité de fournir le goûter à leurs enfants, mais nous proposons un goûter équilibré et varié (produits laitiers, céréales, fruits...).

- Les activités culinaires

Des activités culinaires peuvent être proposées aux enfants. Dans ce cas, des courses sont faites au préalable par le directeur de structure.

Nous avons à disposition un cahier de traçabilité où sont notés les aliments donnés aux enfants, le numéro des lots pour un suivi en cas de problèmes sanitaires...

Les transports

→ Moyens de transports propres à la structure

- Minibus (Equipé de sièges auto)
- Bus 33 places (Bus du SIVoM mis à notre disposition)
- Nous avons la possibilité, aussi, de prendre les transports en commun
- Location de bus (transport Brema)

IV. ACTIONS MISES EN PLACE

Séjours / Mini séjours

Afin de profiter de leurs vacances autrement qu'en ALSH, les enfants ont la possibilité de participer à des séjours ou mini séjours organisés en partenariat avec les différents services du SIVOM VAL DE BANQUIERE.

- Vacances d'hiver, séjour neige pour les 6/11 ans
- Vacances de printemps, séjour nature pour les 6/11 ans
- Vacances d'été, mini séjour pour les 6/8ans et 9/11 ans

Activités sportives

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation a pour objectif de proposer, de mettre en place et d'accompagner les enfants sur une multitude d'activités dans le cadre de leur projet d'animation. En effet, des activités sportives et d'éveil seront proposées. Ces activités peuvent être mises en place par un animateur de l'équipe pédagogique ou par des intervenants extérieurs pour des activités plus spécifiques. Dans ce cas-là, nous leur demandons leurs qualifications, leurs diplômes et leurs cartes professionnelles. Durant l'année, nous pouvons faire appel aussi au service des sports du SIVOM pour des ateliers ponctuels.

Nature des activités

Nous répondons aux objectifs pédagogiques par le biais d'activités ludiques tel que :

- Des activités manuelles
- Des activités sportives
- Des activités d'expression (théâtre, danse, éveil musical...)
- Des activités libres (jeux de société, lecture...)

V. MESURES ENVISAGEES POUR LES MINEURS ATTEINTS DE TROUBLE DE LA SANTE OU EN SITUATION DE HANDICAP

Soins & besoins particuliers (Pai, traitements médicaux...)

- Les PAI
 - Un PAI, qu'est-ce c'est ?

Un PAI est un projet d'accueil individualisé.

Il concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme par exemple)
- Allergies alimentaires
- Intolérance alimentaire

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant. Il peut concerner le temps scolaire et Périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (Projet Accueil Individualisé Périscolaire). Il est élaboré à la demande de la famille par le médecin scolaire. Il contient les besoins thérapeutiques de l'enfant. Ces besoins sont précisés par le médecin scolaire dans l'ordonnance.

Dans ce cas, un protocole est mis en place : Chaque enfant possède sa propre trousse dans laquelle se trouvent ses médicaments ainsi que la marche à suivre en cas de symptômes ou de crises. Le PAI doit contenir des informations suivantes :

- Les régimes alimentaires à appliquer
- Les conditions de prise des repas
- Les aménagements des horaires
- Les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant
- Les activités de substitutions proposées

Chaque trousse se trouve dans une armoire fermée à clef ou inaccessible aux enfants.

Tous les animateurs présents sur la structure connaissent les PAI et connaissent le protocole à suivre

- **Les traitements médicaux**

Lorsqu'un enfant possède un traitement médical (antibiotiques...) il est impératif de donner les médicaments dans leur boîte d'origine, l'ordonnance du médecin ainsi qu'une autorisation parentale stipulant que l'équipe pédagogique peut administrer le traitement à l'enfant. Sans cela, aucun médicament ne sera donné à l'enfant.

- **Les soins**

Un animateur est responsable de la gestion des fiches sanitaires, de la gestion des stocks de pharmacies et du suivi sanitaires des enfants. L'animateur veillera à notifier toutes ses actions sur le carnet de l'infirmerie. L'animateur devra trouver un endroit hors du passage des groupes, pour l'isolement des malades et le stockage des pharmacies.

Organisation de la prise en charge médicale

En cas d'enfants malades où autre, une déclaration de prise en charge de l'enfant devra être remplie et signée par la personne venant le récupérer.

Accueil des enfants en situation de handicap

Le SIVOM Val de banquière met en place des formations destinées à former "des animateurs référents" afin de pouvoir accueillir des enfants en situation de handicap quel qu'il soit (moteur, mental, ...).

Lors d'un entretien en amont, un protocole, en fonction des besoins de l'enfant, est déterminé avec la famille, la coordinatrice du projet Handicap et le directeur de la structure. Un animateur référent peut être chargé de cet accueil individualisé. Il ne compte alors pas dans les effectifs. C'est un plus que le SIVOM Val de Banquière a mis en place pour donner l'accès à tous au temps extrascolaire et cela dans les meilleures conditions d'accueil.

VI. LA PARENTALITE

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à l'accueil du soir. Ces derniers sont informés quotidiennement sur la journée de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat.

Un site Internet est mis en place par le SIVOM VAL DE BANQUIERE de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

VII. LES MODALITES D'EVALUATION

Dans le but d'améliorer continuellement nos projets, l'évaluation est une étape importante. Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants et ainsi de mesurer les étapes parcourues afin de les réajuster et de les faire progresser.

VIII. CONCLUSION

Le rôle et l'investissement de chacun est indispensable dans la réussite et la concrétisation des objectifs de ce projet pédagogique. Toutes nos actions sont en accord avec le projet éducatif et permettent de rendre effectives ces valeurs qui doivent permettre à chacun de s'épanouir.